

## BULLETIN D'INSCRIPTION – VIDE GRENIER DE NOMMAY

A déposer en mairie avant le vendredi 11 octobre 2024 – 12h  
(selon les places disponibles)

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° Portable : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

### FOURNIR :

- 1 chèque bancaire à l'ordre du Trésor public (10 € par stand (4 m) = \_\_\_\_\_ €)
- 1 copie d'une pièce d'identité en cours de validité



**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTEE SANS UN DOSSIER COMPLET**

### CONSIGNES. Les vendeurs s'engagent à :

- Ne pas réserver plus de 2 stands par foyer (8m maxi),
- Respecter l'heure d'ouverture de la rue du stade à partir de 6h pour l'installation jusqu'à 8h maxi,
- Respecter l'emplacement (4m) attribué par l'organisateur (ordre des emplacements mis en place par ce dernier en fonction des contraintes d'organisation),
- Organiser le stand (table, chaise, banc, tonnelle) seulement sur la surface attribuée,
- **Ne pas utiliser de remorque ou d'autre véhicule pour exposer les biens,**
- **Ne laisser aucun véhicule et aucune remorque sur le périmètre du vide-greniers de 8h à 15h30,**
- Ne pas stationner sur les emplacements interdits (voies d'accès, entrées de propriétés, stationnements réservés pour l'organisation),
- **Respecter le sens de circulation (sens unique) imposé en début et fin de la journée,**
  - ♦ Entrée : rue du stade (côté RD 424)
  - ♦ Sortie : parking salle J. Prévert (côté étang Base de loisirs)
- Tenir le stand « ouvert » jusqu'à la fin de la manifestation (15h30) quelle que soit la météo (sauf indications contraires de la part de l'organisateur),
- Ne pas laisser sur place les invendus et les objets détériorés,
- Rendre la surface occupée dans le même état de propreté qu'à l'arrivée,
- Dans le cas de la vente d'un objet lourd ou volumineux, le retrait à l'aide d'un véhicule ne sera possible qu'à partir de 15h30.

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/2024

Signature :

(signature précédée de l'mention " lu et approuvé ")

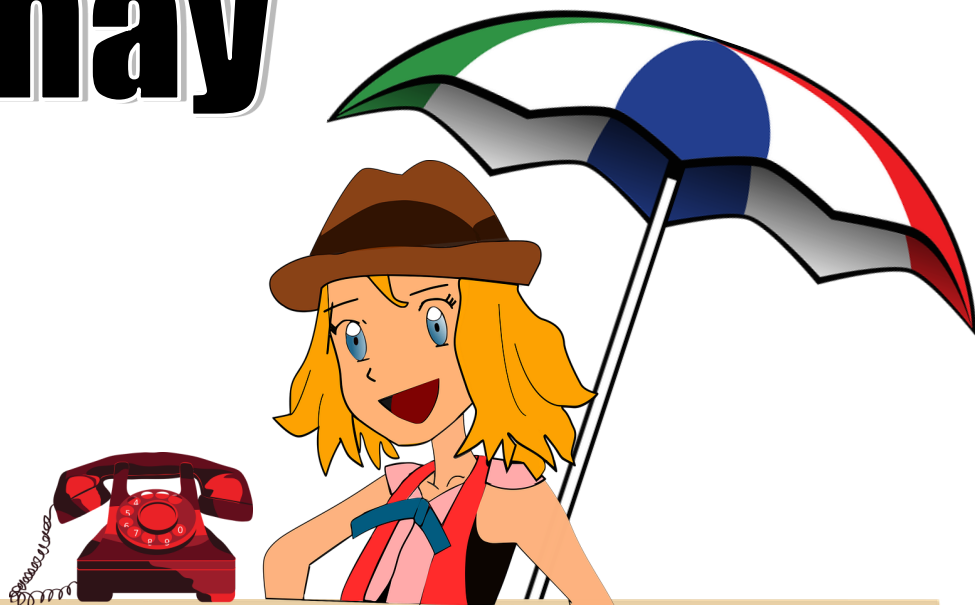
AUCUN STATIONNEMENT OU DÉPLACEMENT DE VÉHICULE  
SUR LE PÉRIMÈTRE DU VIDE-GRENIERS  
ENTRE 8H ET 15H30  
(sauf indications contraires de la part de l'organisateur)



# VIDE-GRENIERS Nommay



**Petite  
restauration  
Buvette**



**Dimanche**

**13 octobre 2024**

**De 8h  
à  
15h30**



**Organisé par la municipalité en partenariat  
avec le Comité des fêtes et  
La Nommaytienne - La pêche**

**RUE DU STADE et  
PARKING SALLE J. PRÉVERT**

**Inscription obligatoire en mairie avant  
le vendredi 11 octobre 2024 à 12h  
(selon les places disponibles)**

**10 € par stand (4 mètres)  
2 stands maxi par foyer**

**Comité  
des Fêtes  
NOMMAY**

